



**Communiqué de presse Syndicat CGT
Centrale de Gardanne**

**DÉTERMINÉ A NE RIEN LÂCHER
FACE AUX CHOIX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES**

La direction d'UNIPER a diffusé, le mercredi 27 avril 2016, un flash info (communication interne) suite à l'annonce du gouvernement de mettre en place dès 2017 une taxe carbone avec un prix plancher fixé à 30€/MWh. Elle annonce clairement que cette taxe rendra économiquement impossible le maintien en exploitation de la Tranche 5 du site de Gardanne et aura pour conséquence la **mise en place d'un nouveau plan social dans l'entreprise avec des licenciements secs.**

La CGT a toujours revendiqué la nécessité d'un mix énergétique incluant le charbon pour la production d'électricité afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, des outils industriels et renouer avec la notion de service public. Mais au lieu de cela les privatisations s'enchaînent et l'ouverture du marché entraîne la fermeture de moyens de production et la casse du statut des IEG. Les choix politiques faits par les gouvernements successifs n'ont entraîné que le démantèlement du service public, des hausses de tarifs pour les usagers et des délestages réguliers pour pallier au manque de production. Ceux sont encore les usagers qui payent une transition énergétique qui ne sert qu'à enrichir toujours plus le capital.

De plus la désindustrialisation qui continue au plan national n'entraîne que des suppressions d'emplois en masse et la misère pour les travailleurs. Les actionnaires, eux, continuent de s'enrichir sur le dos des salariés et des populations.

Le gouvernement a décidé de mettre en place une taxe carbone spécifique à la production électrique en France. La CGT s'oppose à cette taxe qui ne va conduire qu'à de nouvelles vagues de licenciements, de nouvelles suppressions d'emplois et un accroissement de la précarité énergétique en particulier en période de pointe.

Le syndicat CGT de la Centrale de Gardanne appelle les travailleurs, en grève pour 24h le 28 avril, à rester mobilisés à chaque fois que cela sera nécessaire pour exiger le maintien en fonctionnement de notre outil de travail et la sauvegarde de nos emplois. Ainsi, plus aucun MW ne sortira de la Centrale de Gardanne tant que les travailleurs n'auront pas de garantie sur la pérennisation de leur outil de travail et de leurs emplois. Des solutions techniques d'amélioration ou de reconversion ainsi que des leviers économiques (marché de capacités) sont possibles afin de maintenir l'outil de production.

Ce combat est pleinement associé à la lutte en cours contre la loi "travail" qui ne ferait que faciliter les procédures de licenciements pour nos patrons et réduirait à néant les droits des travailleurs. Aussi la CGT de la Centrale de Gardanne appellera à la grève jusqu'à l'abandon de ce projet de loi qui n'est qu'un outil d'asservissement des travailleurs.

Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent